

LexisNexis lance sa collection ACTUALITÉ

Cette collection propose une vision synthétique des réformes pour suivre de près l'actualité législative et donner aux praticiens les clés des grandes réformes juridiques rapidement après leur promulgation

Paris, le 13 septembre 2011- LexisNexis, éditeur juridique de référence, lance la collection ACTUALITÉ, qui donne les clés des grandes réformes juridiques de l'année en cours aux professionnels du droit directement impactés par une réforme. Avec cette nouvelle collection, LexisNexis propose :

- Une vision synthétique et globale de la réforme votée et de ses impacts sur la pratique
- Une réactivité optimale pour une information pertinente et fiable
- Des auteurs de grand renom faisant autorité en la matière ou ayant pu participer à l'élaboration des textes.

Les praticiens comme les étudiants trouveront dans les ouvrages de la collection ACTUALITÉ, une présentation claire de la réforme ainsi que la jurisprudence la plus récente.

Grâce à l'expertise d'un auteur faisant autorité en la matière et ayant pu participer à la réforme, les ouvrages de la collection ACTUALITÉ, volontairement synthétiques, apportent une vision globale de la réforme et soulignent concrètement les enjeux et impacts de la réforme sur le praticien.

Pour favoriser un traitement complet de la réforme et optimiser le délai de publication, les équipes éditoriales internes s'appuient sur la richesse des contenus des rédactions Presse et Encyclopédie de LexisNexis pour faire une sélection précise d'articles ou de fascicules traitant de la réforme.

Avec son petit format et ses prix accessibles, cette collection s'adresse également aux étudiants souhaitant faire un point sur l'évolution d'une législation ou d'une matière en particulier.

La garde à vue après la réforme, premier ouvrage de cette nouvelle collection, sera disponible dès le 6 octobre 2011 en librairie.



Clair et synthétique, *La garde à vue après la réforme* vise à présenter la réforme de la loi du 14 avril 2011.

Cet ouvrage a été rédigé par **Jacques Leroy**, professeur agrégé des facultés de droit, et doyen de la Faculté de droit d'économie et de gestion d'Orléans, où il enseigne le droit pénal.

Il fait le point sur l'évolution de la politique législative en matière de garde à vue depuis 1993, explicite la notion de « garde » et s'articule autour de deux axes d'analyse : le pouvoir de garder à vue une personne et les droits de la personne gardée à vue.

Pratiquée sans être réglementée durant la première moitié du XXe siècle, la garde à vue acquiert un fondement légal dans le Code de procédure pénale de 1958. Durant trente cinq ans, elle sera comprise essentiellement comme une prérogative aux mains de la police pour les « nécessités de l'enquête », selon le Code. Les lois de 1993 traduisent un changement radical de philosophie en mettant pour la première fois l'accent sur la protection de la personne gardée à vue

Aujourd'hui, la place que prennent dans l'ordre juridique interne la Convention européenne des droits de l'Homme et le bloc de constitutionnalité, jointe à un usage excessif de la garde à vue par les forces de police, explique la réforme opérée par la loi du 14 avril 2011, texte qui se révèle encore très en deçà des exigences européennes.

Paraîtront également en 2011 :

La réforme de la fiscalité du patrimoine

Sortie prévue courant novembre 2011

Publiée au Journal officiel le 30 juillet 2011, la loi de finances rectificative pour 2011 n° 2011-900 du 29 juillet 2011 a pour objectif principal de réformer la fiscalité du patrimoine. Elle vise à rééquilibrer les modalités d'imposition des hauts patrimoines en allégeant notamment la taxation de la détention du patrimoine mais en augmentant celle de sa transmission. Cet ouvrage offre une analyse claire et précise de la réforme.

La loi relative à la bioéthique, de Jean-René Binet

Sortie prévue courant décembre 2011

La loi relative à la bioéthique a été promulguée le 7 juillet 2011 et soulève le débat sur de nombreux thèmes.

L'ouvrage de Jean-René Binet, professeur de droit privé auditionné par le législateur dans le cadre de l'élaboration de la loi, est un commentaire de la loi, reprenant les diverses dispositions adoptées qui sont expliquées pour en saisir les enjeux scientifiques et éthiques.

Il porte notamment sur l'assistance médicale à la procréation, la réalisation des tests génétiques, les recherches sur l'embryon ou encore le développement des greffes d'organes et de tissus, et fait une large place aux débats parlementaires, particulièrement nécessaires pour comprendre le sens des évolutions des lois relatives à la bioéthique.

A propos de LexisNexis - www.lexisnexus.fr

LexisNexis® (www.lexisnexus.fr) est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels.

Ses activités couvrent cinq domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur Internet, les formations et conférences, les logiciels professionnels.

L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, D.O, LexisNexis Business, LexisNexis Analytics, etc.

LexisNexis est membre du groupe anglo-néerlandais Reed-Elsevier (www.reed-elsevier.com)

Contacts Presse

Nathalie Beauvillain – nathalie.beauvillain@lexisnexus.fr – 01 71 72 47 49

Valérie Spilers – valerie.spilers@lexisnexus.fr – 01 45 58 91 58